



DOUANES

Le 28 novembre 2006 : le personnel du service surveillance des douanes est appelé à manifester son opposition au démantèlement de la douane

L'Union des Douaniers en Tenue dénonce une fois de plus la définition du cœur de métier qui fait que petit à petit la douane se désengage de ses missions.

L'UDT dénonce les restructurations incessantes qui portent gravement atteinte à la vie professionnelle et familiale des agents.

Les agents de la SURV. en ont marre du démantèlement en cours du service garde côtes, de la paupérisation du service aérien, de la mise en place d'un flicage informatique avec Mathieu 2, particulièrement démotivant et privant les agents de toute initiative.

La SURV. réclame un traitement à la hauteur des risques qu'elle encourt quotidiennement. La prime de risque doit passer à 26% du traitement. Une refonte de la grille indiciaire s'impose pour se mettre à niveau des autres corps en uniforme qui travaillent sous statut spécial avec une grille de rémunération atypique.

Les douaniers méritent d'avoir un véritable ministre à leur tête qui se préoccupe réellement de leur sort et de leurs conditions de travail.

Nos effectifs sont en chute libre pourtant les trafics et les résultats douaniers ne cessent d'augmenter.

Nos ministres du MINEFI ne répondent à aucune des demandes du personnel de la surveillance. Si on veut que ça change seule une mobilisation en nombre de la surveillance pourra obliger les ministres à réagir.

Le 28 novembre, l'UDT appelle à la grève :

**pour une prime de risque à 26% du traitement brut,
une grille indiciaire à la hauteur des risques encourus,
une réévaluation de la bonification retraite,**

**le classement de la douane en administration prioritaire en terme budgétaire,
le doublement du paiement des heures de nuit et jours fériés.**